

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 29 mars 2012

DCM N° 12-03-30

**Objet : Acquisition en vue de son intégration dans le domaine public communal d'une emprise foncière appartenant à Metz Habitat Territoire rue de Paris à Metz.**

**Rapporteur : M. KOENIG, Adjoint au Maire**

L'aménagement d'une liaison cyclable entre la rue de Paris et la véloroute « Charles le Téméraire » nécessite l'acquisition d'une emprise foncière d'une surface approximative de 146 m2 appartenant à Metz Habitat Territoire.

Metz Habitat Territoire ayant fait part de son accord à la Ville de Metz sur cette opération, il est proposé d'acquérir cette superficie en vue de son intégration dans le domaine public communal au prix symbolique d'un Euro, conformément à l'évaluation du service France Domaine.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions Compétentes entendues ;

**VU** l'accord de Metz Habitat Territoire ;

**VU** l'évaluation du Service France Domaine ;

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

### DECIDE :

1-d'acquérir une emprise foncière d'environ 146 m2 en vue de son intégration dans le domaine public communal à distraire du terrain cadastré sous :

#### BAN DE METZ

Section 04 n° 85 – rue Georges Aimé – 11 191 m2

appartenant à Metz Habitat Territoire – 10, rue du Chanoine Collin à METZ ;

2-de réaliser cette acquisition moyennant le prix symbolique de 1 € à financer au moyen des crédits inscrits au budget de l'exercice concerné ;

3-de prendre à la charge de la Ville de Metz les frais d'acte et d'arpentage ;

4-de requérir l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1042 du Code Général des Impôts ;

5-d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de la vente et à signer tous documents y afférents.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint :

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Cellule Action Foncière Commissions : Référence nomenclature «ACTES» : 3.1
--

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz, Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération. Membres assistant à la séance : 40                      Absents : 15                      Dont excusés : 9
--

<b>Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</b>
---